



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Direction des Déplacements
Service Secteur Ent. Expl. Sécurité Rout. & Mat.
Contact SYLVIE NOGARET
Tél. : 04 75 75 92 71
Courriel : snogaret@ladrome.fr
Réf : 2023/D/09303

Monsieur François LACOMBE
MA DADA.FR

Objet : Demande d'accès aux autorisations de voirie sur le domaine public routier

Monsieur,

Par courriel en date du 26 septembre 2023, vous avez saisi le service Communication du Conseil départemental de la Drôme d'une demande d'accès à l'ensemble des autorisations de voirie délivrées sur l'intégralité du territoire départemental drômois, notamment pour ce qui relève des travaux sur ouvrages, en mentionnant toutefois une étendue d'historique souhaitée très élargie.

Effectivement, l'article L.311-1 du Code des relations entre le public et l'administration prévoit que « *sous réserve des dispositions des articles [L. 311-5](#) et [L. 311-6](#), les administrations mentionnées à l'article [L. 300-2](#) sont tenues de publier en ligne ou de communiquer les documents administratifs qu'elles détiennent aux personnes qui en font la demande, dans les conditions prévues [...].* »

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous informer qu'en application de cette réglementation, l'ensemble des actes administratifs du Conseil départemental de la Drôme est accessible sur le portail numérique www.ladrome.fr - rubrique « Je m'informe » - « Archives des actes administratifs » (<https://www.ladrome.fr/je-minforme/recueil-des-actes-administratifs/>).

Par ailleurs, il vous est possible de suivre en temps réel les travaux et leur impact sur les voiries départementales :

- en téléchargeant l'application « Inforoutes »
- ou en suivant le lien ci-dessous pour accéder à la plateforme publique et cartographique de l'état des routes drômoises, également disponible depuis le portail www.ladrome.fr :

<https://inforoutes.ladrome.fr/adws/app/daff9132-4ccc-11e6-b100-0dc599158759/index.html>

Espérant avoir répondu au plus près de votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Par délégation de la Présidente,

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 AVENUE DU PRÉSIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9

ladrome.fr    

Le Département de la Drôme assure un traitement informatique et papier des données personnelles qui lui sont confiées pour répondre à ses obligations légales et/ou ses missions de service public. Les données collectées seront traitées par les personnes dûment habilitées, elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de la finalité en question et ne sont en aucun cas cédées à un tiers à des fins commerciales et ne font pas l'objet d'une décision automatisée ni de profilage. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données n° 2016/679 et à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du service concerné ou auprès du délégué à la protection des données du Département (dpo@ladrome.fr) ou sur le site [ladrome.fr](https://www.ladrome.fr) (<https://www.ladrome.fr/je-contacte>) en justifiant de votre identité.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 AVENUE DU PRÉSIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9

ladrome.fr    